(11)
Nantes.

Clara AUTOMOBILES

CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT
LA ROCHE SUR YON

PEUGEOT

Beaupuy 3 Mouilleron Le Captif
85035 LA ROCHE SUR YON
SAS au capital de 6 450 000 €
SIRET: 414 954 743 00053
APE 4511Z
TVA INTRA COM : FR 94 414 954 743
contactlaroche@clara-automobiles.com
www.claralaroche.peugeot.fr
Tel : 02.51.37.08.15 Fax : 02.51.46.14.72

[redacted]

DATE 28/11/2024 ECHEANCE 31/12/2024
FACTURE 2024/31861307

N°DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N°IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
31861307	120123		TOYOTA	VNKKD3D350A052535 YARIS	CZ-624-HM 08/10/2013	116774	18070701

DÉSIGNATION	N°PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	CT	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
RECHERCHE DE PANNE VEHICULE CALE AU 1ER DEMARRAGE ET REDEMARRE PAR LA SUITE // REMPLACEMENT BATTERIE 12V						
RECHERCHE DE PANNE REMPLACEMENT BATTERIE 12V	TE	1	3	388,95	388,95	388,95
N°COMMANDE: 24-007257						

www.peugeot.com
Temps facturé au temps barêmé
(*) temps facturé au temps passé

PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS ATELIER EN LIGNE

TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			TOTAL T.T.C.
	Participation au recyclage des dechets			0,00
CT	%			**466,74 €**
388,95 3	20,00	77,79	dont Acompte	0,00

COUPON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

N°DOCUMENT	N°CLIENT	N°COMMANDE
024/31861307	120123	18070701
28/11/2024	**466,74**	

PEUGEOT OCCASIONS | PEUGEOT RAPIDE

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, travaux ou prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur devra ne verser aucune des sommes exigibles sur les sommes échues et non payées à la même date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 624-16 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

Clara AUTOMOBILES

CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT
LA ROCHE SUR YON

Beaupuy 3 Mouilleron Le Captif
85035 LA ROCHE SUR YON
SAS au capital de 6 450 000 €
SIRET: 414 954 743 00053
APE 4511Z
TVA INTRA COM : FR 94 414 954 743
contactlaroche@clara-automobiles.com
www.claralaroche.peugeot.fr
Tel : 02.51.37.08.15 Fax : 02.51.46.14.72

PEUGEOT

[redacted]

DATE 28/11/2024 ECHEANCE 31/12/2024
FACTURE 2024/31861308

N°DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N°IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
31861308	120123		TOYOTA	VNKKD3D350A052535 YARIS	CZ-624-HM 08/10/2013	116774	18070701

DÉSIGNATION	N°PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	CT	PRIX UNITAIRE HORS TAXE		PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
CONTRÔLE TECHNIQUE ESSENCE/DIESEL (hors véhicule hybride, gpl, 4X4, Camping-Car) Ce tarif comprend : *** Le pré-contrôle technique et le Contrôle Technique** *** Le prêt d'un véhicule** *** Une contre-visite si véhicule refusé au 1er passage**							
CONTRÔLE TECHNIQUE ESSENCE/DIESEL (hors véhicule hybride, gpl, 4X4, Camping-Car) Ce tarif comprend : * Le pré-contrôle technique et le Contrôle Technique * Le prêt d'un véhicule * Une contre-visite si véhicule refusé au 1er passage	CT	1	3	78,37		78,37	78,37

N°COMMANDE: 24-007456

www.peugeot.com
Temps facturé au temps barémé
(*) temps facturé au temps passé

PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS ATELIER EN LIGNE

TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			TOTAL T.T.C.
	CT	%	Participation au recyclage des dechets	0,00
78,37	3	20,00	15,67	**94,04 €**
			dont Acompte	0,00

COUPON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

N°DOCUMENT	N°CLIENT	N°COMMANDE
024/31861308	120123	18070701
28/11/2024	94,04	

PEUGEOT OCCASIONS | PEUGEOT RAPIDE

MODALITES ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, et sauf s'il est fait application de l'article L 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'à l'issue du délai de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à la bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation ou litiges commerciaux, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

Clara AUTOMOBILES

PEUGEOT

CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT
LA ROCHE SUR YON

Beaupuy 3 Mouilleron Le Captif
85035 LA ROCHE SUR YON
SAS au capital de 6 450 000 €
SIRET 414 954 743 00053
APE 4511Z
TVA INTRA COM : FR 94 414 954 743
contactlaroche@clara-automobiles.com
www.claralaroche.peugeot.fr
Tel : 02.51.37.08.15 Fax : 02.51.46.14.72

[redacted]

DATE 19/12/2023 ECHEANCE 31/01/2024
FACTURE 2023/31850500

Références bancaires: SOCIETE GENERALE – La Roche sur Yon Entreprises
N° de compte (RIB) : 30003 01749 00020101657 94 / BIC : SOGEFRPP
IBAN : FR76 3000 3017 4900 0201 0165 794

N°DOSSIER	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE		N°IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
31850500	120123		TOYOTA	VF3[illegible]0A052535	CZ-624-HM 08/10/2013	109313	18060513

DÉSIGNATION			PRIX UNITAIRE BRUT HORS TAXE		PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
REVISION DES 10 ANS ET 108 000KMS						
REVISION	M1		83,33	5,00	79,16	79,16
LIQUIDE DE LAVE-GLACE CONCENTRE	1637765180	1	1,70	5,00	1,61	1,61
E:FILTRE HUILE PSA	E149162		12,33	5,00	11,71	11,71
HUILE LUBEXCEL 5W30 B71 2290 (C2	5W30	3	14,70	5,00	13,96	51,65
E:JOINT VIDANGE PSA D11X17-3 CU	1645984180	1	0,55	5,00	0,52	0,52
REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE FREINS						
PURGE LIQ DE FREINS	M1	0,30	83,33	5,00	79,16	39,58
LIQUIDE DE FREIN	1610725580		12,64	5,00	12,01	24,02
LP-FR-KENT WS	LKEN86925		3,99	5,00	3,79	3,79
REMPLACEMENT DU FILTRE HABITACLE						
RPMT FILTRE A POLLEN	M1	0,20	83,33	5,00	79,16	15,83
E:FILTRE HAB PARTICULE AM	1610583280	1	17,45	5,00	16,58	16,58

TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. (Taux suivant autorisation de l'Administration)	TOTAL T.T.C.
	recyclage des dechets	0,00
244,45	dont Acompte	**293,34 €**
		0,00

Temps facturé au temps barème
(*) temps facturé au temps passé

PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS ATELIER EN LIGNE

PEUGEOT OCCASIONS

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N°DOSSIER	N°CLIENT	N°COMMANDE
2023/31850500	120123	18060513

19/12/2023 293,34

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ :
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE :

Clara AUTOMOBILES

CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT
LA ROCHE SUR YON

Beaupuy 3 Mouilleron Le Captif
85035 LA ROCHE SUR YON
SAS au capital de 6 450 000 €
SIRET: 414 954 743 00053
APE 4511Z
TVA INTRA COM : FR 94 414 954 743
contactlaroche@clara-automobiles.com
www.claralaroche.peugeot.fr
Tel : 02.51.37.08.15 Fax : 02.51.46.14.72

PEUGEOT

[redacted]

DATE 17/10/2022 ECHEANCE 30/11/2022
FACTURE 2022/31837686

N°DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N°IMMATRICULATION	KILOMETRAGE	N° COMMANDE
31837686	120123		TOYOTA	VNKKD3D350A052535 YARIS	CZ-624-HM 08/10/2013	94972	18045222

DÉSIGNATION	N°PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	CT	PRIX UNITAIRE HORS TAXE		PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
REVISION							
REVISION	M1	1	3	83,33	5,00	79,16	79,16
HUILE LUBEXCEL 5W30 B71 2290 (C2	5W30	3,70	3	14,70	5,00	13,96	51,65
E:JOINT VIDANGE PSA D11X17-3 CU	1648984180	1	3	0,55	5,00	0,52	0,52
LIQUIDE DE LAVE-GLACE CONCENTRE	1637755180	1	3	1,70	5,00	1,61	1,61
E:FILTRE HUILE PSA	E149162	1	3	12,20	5,00	11,59	11,59
CONTRÔLE TECHNIQUE ESSENCE/DIESEL (hors véhicule hybride, gpl, 4X4, Camping-Car) Ce tarif comprend : * Le pré-contrôle technique et le Contrôle Technique * Le prêt d'un véhicule * Une contre-visite si véhicule refusé au 1er passage							
CONTRÔLE TECHNIQUE ESSENCE/DIESEL (hors véhicule hybride, gpl, 4X4, Camping-Car) Ce tarif comprend : * Le pré-contrôle technique et le Contrôle Technique * Le prêt d'un véhicule * Une contre-visite si véhicule refusé au 1er passage	CT	1	3	82,50	5,00	78,37	78,37
BALAIS EV							
I:BALAI EV AV	VAL574736	1	3	39,10	5,00	37,14	37,14
VEHICULE DE COURTOISIE							
VEHICULE DE COURTOISIE	COURT	1	3	24,17		24,17	24,17
PARTICIPATION COMMERCIALE -42							

www.peugeot.com

TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			TOTAL T.T.C.

PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS ATELIER EN LIGNE

COUPON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

DOCUMENT	N°CLIENT	N°COMMANDE

PEUGEOT OCCASIONS | PEUGEOT RAPIDE

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Nos ventes, fournitures, travaux et prestations de services sont payables à nos caisses, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L 441-6 du Code de commerce, est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir réclamer des pénalités calculées sur les sommes restant dues à la somme date aux taux en vigueur, par jour de retard à compter de la date d'exigibilité des sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) sera due à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions des articles L 624-16 du Code de Commerce. Les risques de détérioration ou de perte sont transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

Clara AUTOMOBILES

CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT
LA ROCHE SUR YON

Beaupuy 3 Mouilleron Le Captif
85035 LA ROCHE SUR YON
SAS au capital de 6 450 000 €
SIRET: 414 954 743 00053
APE 4511Z
TVA INTRA COM : FR 94 414 954 743
contactlaroche@clara-automobiles.com
www.clara aroche.peugeot.fr
Tel : 02.51.37.08.15 Fax : 02.51.46.14.72

PEUGEOT

[redacted]

DATE 17/10/2022 ECHEANCE 30/11/2022
FACTURE 2022/31837686

N°DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N°IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
31837686	120123		TOYOTA	VNKKD3D350A052535 YARIS	CZ-624-HM 08/10/2013	94972	18045222

DÉSIGNATION	N°PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	CT	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
PARTICIPATION COMMERCIALE -42	42	1	3	-24,17	-24,17	-24,17
BON DE COMMANDE: BC2022/22-006864						

TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			TOTAL T.T.C.
	Participation au recyclage des dechets			0,00
CT	%			312,05
260,04 3	20,00	52,01	dont Acompte	0,00

PEUGEOT OCCASIONS | PEUGEOT RAPIDE

MODALITES ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel au sens de l'article L 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes échues et non payées à la bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (ou autre si plus élevé) sera due à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix conformément aux dispositions de l'art. L 441-2-2 du Code de Commerce. Les risques clients nous sont transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

Temps facturé au temps barème
(*) temps facturé au temps passé

DÉCROCHEZ VOTRE RENDEZ-VOUS ATELIER EN LIGNE

COUPON À RENVOYER AVEC VOTRE ESPÈCE DE RÈGLEMENT

N°DOCUMENT	MONTANT	ENCAISSÉ
31837686	120123	180422
17/10/2022	312,05	

Clara AUTOMOBILES
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT
LA ROCHE SUR YON

Beaupuy 3 Mouilleron Le Captif
85035 LA ROCHE SUR YON
SAS au capital de 6 450 000 €
SIRET: 414 954 743 00053
APE 4511Z
TVA INTRA COM : FR 94 414 954 743
contactlaroche@clara-automobiles.com
www.claralaroche.peugeot.fr
Tel : 02.51.37.08.15 Fax : 02.51.46.14.72

PEUGEOT

[redacted]

DATE 23/09/2021 ECHEANCE 31/10/2021
FACTURE 2021/31826401

N°DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N°IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
31826401	120123		TOYOTA	VNKKD3D350A052535 YARIS	CZ-624-HM 08/10/2013	81848	18031822

DÉSIGNATION	N°PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	CT	PRIX UNITAIRE HORS TAXE		PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
REVISION DES 8 ANS ET 80 000 KMS							
REVISION	M1*	1	3	83,33	5,00	79,16	79,16
HUILE LUBEXCEL 5W30 B71 2290 (C2	5W30	3,70	3	14,70	5,00	13,96	51,65
E:FILTRE HUILE PSA	E149162	1	3	8,70	5,00	8,26	8,26
LIQUIDE DE LAVE-GLACE CONCENTRE	1637755180	1	3	1,40	5,00	1,33	1,33
REMPLACEMENT DU FILTRE HABITACLE							
RMPT FILTRE POLLEN	M1*	0,20	3	83,33	5,00	79,16	15,83
E:FILTRE CHARBON AM	1640606780	1	3	55,88	5,00	53,09	53,09
REMPLACEMENT DU FILTRE A AIR							
RPMT FILTRE AIR	M1*	0,20	3	83,33	5,00	79,16	15,83
E:ELEMENT FILTRE AIR PSA	1638022780	1	3	20,90	5,00	19,85	19,85
REMPLACEMENT DU JEU DE BOUGIES D'ALLUMAGE							
RPMT JEU BOUGIES	M1*	0,30	3	83,33	5,00	79,16	23,75
E:BOUGIE ALLUMAGE PSA	1648408180	4	3	21,53	5,00	20,45	81,80
PURGE DU LIQUIDE DU FREIN							
PURGE LIQUIDE DE FREINS	M1*	0,50	3	83,33	5,00	79,16	39,58
PROD NETTOYANT	LKEN083920	1	3	4,60	5,00	4,37	4,37
LIQUIDE DE FREIN	1610725580	2	3	9,18	5,00	8,72	17,44
PRE CT + CT 14H30							
REMISE INTERVENTION	REMINT	1	3	-3,71		-3,71	-3,71
CONTRÔLE TECHNIQUE ESSENCE/DIESEL	CT	1	3	77,45		77,45	77,45
COMMANDE BV201/21-005521							

www.peugeot.com
Temps facturé au temps barémé
(*) temps facturé au temps passé

TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			TOTAL T.T.C.
		Participation au recyclage des dechets		0,00
CT	%			**582,82**
485,68 3	20,00	97,14	dont Acompte	0,00

COUPON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

N°DOCUMENT	N°CLIENT	N°COMMANDE
21/31826401	120123	18031822
23/09/2021	**582,82**	

PEUGEOT OCCASIONS | PEUGEOT RAPIDE

MODALITES ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune remise d'escompte, lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce. Tout achat non réglé à son échéance donnera de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application d'un intérêt de retard égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce. Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément à la dispositions de l'article L. 624-16 du Code de Commerce. Les risques seront néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation, le tribunal de commerce de Saint-Gilles-Croix-de-Vie sera seul compétent, même en référé, quel que soit le mode de paiement.

Clara AUTOMOBILES
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT
LA ROCHE SUR YON

Beaupuy 3 Mouilleron Le Captif
85035 LA ROCHE SUR YON
SAS au capital de 6 450 000 €
SIRET: 414 954 743 00053
APE 4511Z
TVA INTRA COM : FR 94 414 954 743
contactlaroche@clara-automobiles.com
www.claralaroche.peugeot.fr
Tel : 02.51.37.08.15 Fax : 02.51.46.14.72

PEUGEOT

[redacted]

DATE 10/03/2021 ECHEANCE 30/04/2021
FACTURE 2021/31821293

N°DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N°IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
31821293	120123		TOYOTA	VNKKD3D350A052535 YARIS	CZ-624-HM 08/10/2013	78598	18025256

DÉSIGNATION	N°PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	CT	PRIX UNITAIRE HORS TAXE		PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
DIFFICULTE DE DEMARRAGE							
CONTROLE DU CIRCUIT CHARGE ELECTRIQUE	1	1	3	63,00	10,00	56,70	56,70
CONTROLE DE LA BATTERIE DE DEMARRAGE							
RECHARGE D ELA BATTERIE DE DEMARRAGE							
FORFAIT SANITAIRE COVID-19							
FORFAIT SANITAIRE COVID-19	FSC20			16,67	100,00		
Mécanique T1	M1	0,30					
LAVAGE INT EXT RAPIDE							
LAVAGE INT EXT RAPIDE	LAV002			8,33	100,00		
Mécanique M1	M1	0,20					
VEHICULE DE COURTOISIE							
VEHICULE DE COURTOISIE	COURT	1	3	24,17		24,17	24,17
PARTICIPATION COMMERCIALE	42	1	3	-24,17		-24,17	-24,17

www.peugeot.com

Temps facturé au temps barêmé
(*) temps facturé au temps passé

TOTAL HORS TAXE		MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			TOTAL T.T.C.
	CT	%	Participation au recyclage des dechets		0,00
					68,04
56,70	3	20,00	11,34	dont Acompte	0,00

COUPON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

N°DOCUMENT	N°CLIENT	N°COMMANDE
021/31821293	120123	18025256
10/03/2021	**68,04**	

PEUGEOT OCCASIONS PEUGEOT RAPIDE

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : «Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à la bonne date au taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (soixante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises vendues de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 624-16 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège du notre établissement.»

v2.8.3

[redacted]

[redacted]

BC2021/21-001408

CLARA AUTOMOBILES
ZAC BEAUPUY 3
CS 70004
85035 LA ROCHE SUR YON CEDEX
FR

Responsable de la commande
Tél./Fax. : 02 28 20 57 08 /
E-mail : angelique.march@paysdelaloire.fr

Références de la facture électronique
Siret: 23440003400026
Engagement: BC2021/21-001408
Marché: 201729377/2/1
CHORUS

Tiers : 539730 Tél/Fax : 02.51.37.08.15 / 02.51.46.14.72

Code client : 120123
Délai de paiement en jours : 30

Marché/société : 201729377 1
N° Commande : 21-001408

Date de commande : 11/03/2021 Date de livraison :
Objet de la commande : MAINTENANCE VEHIC CZ-624-HM

N/Réf.	Désignation	Qté	Unité	Prix Unitaire	% remise	% TVA	Montant Net HT
	Réf. 31821293 - Remplacement de la batterie suivant détail de la facture de régularisation référencée ci-contre			56,70		20,00	56,70

Détail TVA	Base HT	Montant TVA
20.0	56,70	11,34

Total H.T. avant remise globale	56,70
Remise globale 0 %	
Total Net H.T.	56,70
TVA	11,34
Montant Total T.T.C. (euros)	**68,04**

Livraison

[redacted]

Un exemplaire est à conserver par le fournisseur
Dépôt obligatoire de vos factures sur CHORUS (https:/chorus-pro.gouv.fr) selon l'ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014

[redacted]

Francoise PATIN

Clara AUTOMOBILES

CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT
LA ROCHE SUR YON

Beaupuy 3 Mouilleron Le Captif
85035 LA ROCHE SUR YON
SAS au capital de 6 450 000 €
SIRET: 414 954 743 00053
APE 4511Z
TVA INTRA COM : FR 94 414 954 743
contactlaroche@clara-automobiles.com
www.claralaroche.peugeot.fr
Tel : 02.51.37.08.15 Fax : 02.51.46.14.72

[redacted]

OT
1

DATE 18/11/2020 ECHEANCE 18/11/20
FACTURE 2020/31818529

Vous avez été accueilli par CHAUVEAU ERIC

MMA ASSURANCES LE MANS
05/11/2020 OR57096520

N°DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N°IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
31818529	245552		TOYOTA	VNKKD3D350A052535 YARIS	CZ-624-HM 08/10/2013	77564	18021890

DÉSIGNATION	N°PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	CT	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
SINISTRE MMA N° 204413J0168Y DU 02/10/20 **EXPERT /CBT VENDEE EXPERTISES** **CHOC AV**						
COVID19	FSCCOVEAC		3	30,00	30,00	30,00
Mécanique T1	M1	0,30				
Tôlerie T1 DEPOSE/POSE PLAQUE IMMAT / GRILLE CALANDRE/ MONOGRAMME	T1	0,90	3	47,00	47,00	42,30
Tôlerie T2 REPARATION BOUCLIER AVANT	T2	2,50	3	50,00	50,00	125,00
Peinture P2 PEINTURE BOUCLIER AVANT	P2	2,40	3	50,00	50,00	120,00
INGREDIENT PEINTURE	INGRE	2,40	3	30,50	30,50	73,20
GRILLE AIR INF BOUCLIER AV	531120D250	1	3	102,63	102,63	102,63
SIGLE CONSTRUCTEUR	90975W2003	1	3	31,25	31,25	31,25
GRILLE CALANDRE	753170D010	1	3	82,96	82,96	82,96
PLAQUE N°85	NR3085	1	3	12,50	12,50	12,50
TRAITEMENT DES DECHETS	DEC	5	3	1,00	1,00	5,00
AGRAFES	PF	5	3	1,00	1,00	5,00
PRISE EN CHARGE VEHICULE DE PRET SOIT 2008 DU 03/11 AU 09/11/20 SOIT 2,30 X 5,80 = 13,34 e	COURT	1	3	13,34	13,34	13,34

Copie pour information. Merci

PEUGEOT
CONCESSIONNAIRE
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Clara Automobiles
Beaupuy 3 - CS 70004 - 70 rue de la Croisée
85035 La Roche-sur-Yon Cdx - www.peugeot.com
Tel. 02 51 37 08 15 - Fax 02 51 46 14 72
414 954 743 La Roche-sur-Yon
Siret 414 954 743 00063 - Ape 4511Z

www.peugeot.com

Temps facturé au temps barêmé
(*) temps facturé au temps passé

TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				TOTAL T.T.C.
	CT	%	Participation au recyclage des dechets		0,00
643,18	3	20,00	128,64	dont Acompte	771,82 0,00

COUPON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

N°DOCUMENT	N°CLIENT	N°COMMANDE
020/31818529	245552	18021890
18/11/2020	771,82	

PEUGEOT OCCASIONS | PEUGEOT RAPIDE

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, locations, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux et comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune remise ou escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en cas de retard de paiement, il est expressément convenu des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'échéance de la facture et ce sans préjudice des dommages et intérêts que nous pourrons réclamer en cas de non-respect de cette échéance. Aucun escompte ne sera pratiqué pour règlement anticipé.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Les produits et pièces désignés sur cette facture restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix. Conformément à la loi n° 80-335 du 12 mai 1980 et à l'article L 624-16 du Code de Commerce, à défaut de paiement à l'échéance, la revendication de la présente clause pourra être exercée dans les conditions et délais prévus par la loi.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation et à défaut de solution amiable, les tribunaux compétents seront ceux dans le ressort desquels se trouve le siège social de notre société.

F2019-018905

Clara AUTOMOBILES

CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT
LA ROCHE SUR YON

Beaupuy 3
Mouilleron Le Captif
85035 LA ROCHE SUR YON
SAS au capital de 6 450 000 €
SIRET: 414 954 743 00053
APE 4511Z
TVA INTRA COM : FR 94 414 954 743
contactlaroche@clara-automobiles.com
www.claralaroche.peugeot.fr
Tel : 02.51.37.08.15

[redacted]

DATE 05/08/2019 ECHEANCE 30/09/2019
FACTURE 2019/31806314

Vous avez été accueilli par LAINE GUILLAUME

N°DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N°IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
31806314	120123		TOYOTA	VNKKD3D350A052535 YARIS	CZ-624-HM 08/10/2013	67795	18007300

DÉSIGNATION	N°PIÈCE	QUANTITÉ OU TEMPS	C T	PRIX UNITAIRE HORS TAXE		PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
REVISION 67123 KM							
OPERATIONS SYSTEMATIQUES ENTRETIEN	M1*	1,40	3	63,00	10,00	56,70	79,38
REMPLACEMENT FILTRE A AIR	M2*	0,30	3	63,00	10,00	56,70	17,01
REMPLACEMENT LIQUIDE DE FREINS	M3*	0,50	3	63,00	10,00	56,70	28,35
REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN	M4*	0,30	3	63,00	10,00	56,70	17,01
Filtre habitacle anti-pollen	1610583280	1	3	15,46	20,00	12,37	12,37
Filtre à air	1638022780	1	3	20,11	20,00	16,09	16,09
Filtre à huile moteur	E149162	1	3	13,18	25,00	9,88	9,88
HUILE	5W30	3,70	3	14,70	10,00	13,23	48,95
LIQUIDE DE FREIN	1610725580	2	3	8,73	20,00	6,98	13,96
LIQUIDE LAV VIT	1637755180	1	3	1,40	20,00	1,12	1,12
REMPLACEMENT PNEUS AV							
PNEU CONTINENTAL TOURISME ETE1	1638058780	2	3	89,00	35,00	57,85	115,70
Montage, equilibrage remplacement valve, masses, tout compris hors pneu (2 pneus)							
Montage, equilibrage remplacement valve, masses, tout compris hors pneu (2 pneus)	PEN002		3	32,50	5,00	30,87	30,87
Mécanique m1	M1	0,90					

BONDE COMMANDE BC 2019 / 19-00598							

www.peugeot.com

Temps facturé au temps barèmé
(*) temps facturé au temps passé

TOTAL HORS TAXE	MONTANTS T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			TOTAL T.T.C.
	CT	%	Participation au recyclage des dechets	0,00
390,69	3	20,00	78,13	**468,82**
			dont Acompte	0,00

PEUGEOT OCCASIONS | PEUGEOT RAPIDE

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N°DOCUMENT	N°CLIENT	N°COMMANDE
0198/31806314	120123	18007300
05/08/2019	**468,82**	

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : « Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à la bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement. »

F2017-008243

Clara Automobiles
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE PEUGEOT

Siège Social Administratif et Financier :
Vendéopôle La Mongie - 9 rue de l'Arée - Les Essarts - 85140 ESSARTS E
SAS au capital de 6 450 000 €
414 954 743 00061 RCS La Roche sur Yon - APE 4511 Z - FR 94 414 954 743
Service clientèle
Tél 0820 48 48 98 (0,12€)

Etablissement CLARA AUTOMOBILES
Rue de la croisée
CS 70004 Beaupuy3
85035 LA ROCHE SUR YON
Tél 02 51 37 08 15
Fax 02 51 46 14 72

ARRIVE AU SA
- 6 JUIL. 20

UGEOT

[redacted]

VOUS AVEZ ETE ACCUEILLI PAR ALEXANDRE ROUSSELET

FACTURE en Euro N° 4153345 LA ROCHE-SUR-YON le 27.06.2017 M1

N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	N° VIN	N° IMMATRICULATION	KILOMETRAGE	N° COMMANDE
4028			VNKKD3D350A052535	CZ-624-HM	32893	25679

DESIGNATION	N° PIECE	QUANTITE OU TEMPS	C ET	PRIX UNITAIRE BRUT HORS TAXE	REMISE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
ACTURATION UTILISEE :TEMPS BAREME							
PERATIONS SYSTEMATIQUES ENTRETIEN		1,00	2	54,90		54,90	54,90
EMPLACEMENT FILTRE HABITACLE		0,30	2	54,90		54,90	16,47
OCATION DE VEHICULE 29 EUR		1,00	2	24,17		24,17	24,17
FFRE COMMERCIALE		1,00-	2	24,17-		24,17-	24,17-

ON DE COMMANDE N[17-002526							

OINT	00001 0313.40	1	2	2,16	5,0	2,05	2,05
IQUIDE LAV VIT	00001 16119086.80	1	2	1,40	20,0	1,12	1,12
UBEXCEL P 5W30	1	3,70	1	15,50	10,0	13,95	51,62
DT32109 FILTRE A HUILE TOYOTA		1,00	2	11,50	25,0	8,63	8,63
U1919 FILTRE HABITACLE TOYOTA		1,00	2	17,17	20,0	13,74	13,74

SAGA Tiers : 539730
N° Marché : 25989
N° Engt : X00294 o N° Cde : 17/2526
Nomenclature MP : 8101 DANG 01
Imputation M71 : 93 [redacted]
N° Liquidation : 19
Pour certification du s
le 27/06/17
Service Administration générale et accueil

DATE D'ECHEANCE: 31.07.2017

NOUS PRECONISONS L'ECHANGE DE LA DISTRIBUTION TOUS LES 5 ANS OU 120000 KM & DE RESPECTER LE PLAN D'ENTRETIEN CONSTRUCTEUR

1,30

DONT TVA/LUB 10,32

TOTAL HORS TAXE	MONTANT DES TAXES (Applicables aux taux suivants selon législation de l'Administration)			TOTAL T.T.C.
	CT1=20,00	CT2=20,00		
	51,62	96,91		
148,53	10,32	19,38		178,23 E

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

DOCUMENT	N° CLIENT	N° COMMANDE
153345	4028	25679
70617	178,23 E	

PEUGEOT RAPIDE | PEUGEOT OCCASIONS DU LION

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.